

APPEL DE CANDIDATURE

(Articles L 143-3, L 331-2 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime)

La Safer de Normandie informe qu'elle se propose d'attribuer, par rétrocession, échange, substitution, et si cela est précisé par bail rural ou occupation précaire, les biens fonciers bâtis ou non bâtis désignés dans les appels de candidatures ci-dessous que la Safer possède ou envisage d'acquérir ou que la Safer gère ou envisage de gérer.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, impérativement avant la date limite de dépôt de candidature indiquée ci-dessous et en utilisant l'une des trois et seules possibilités de dépôt offertes :

- Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) :
  - A la Safer de Normandie **au site de CAEN** pour les biens situés dans les départements de la Manche, de l'Orne ou du Calvados
  - A la Safer de Normandie **au site de BOIS-GUILLAUME** pour les biens situés dans les départements de l'Eure ou de la Seine-Maritime,
- Soit par mail aux adresses indiquées ci-dessus, en fonction du département du bien,
- Soit de manière dématérialisée, via l'outil Saisie des Candidatures en ligne en utilisant le lien suivant : <https://www.saferdenormandie.fr/fr/biens-acheter-louer/biens-acheter-louer.html> ou au moyen du QR Code suivant :

Passée cette date, les demandes ne seront plus prises en considération, tout comme le fait de présenter une candidature sous d'autres formes.

Tout candidat a la possibilité de présenter son projet sur tout ou partie des biens à condition que la Safer de Normandie ait une solution globale sur le dossier et quand bien même elle poursuivrait un objectif de transmission d'une unité.

Sauf mention, les biens présentés ici sont considérés comme étant classés soit en zone agricole ou naturelle, soit en zone non constructible, soit en secteur non encore urbanisé du document d'urbanisme.

Des compléments d'information pourront être obtenus, notamment la désignation cadastrale et la classification de ces biens dans un document d'urbanisme s'il existe, soit au siège de la Safer, soit dans les différentes permanences.

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la Safer à l'égard des candidats.

Il est précisé que pour être candidat présenté aux instances, le dépôt de candidature en tant que tel ne suffit pas, ce qui signifie que tout candidat :

- doit accepter de remplir, signer et nous remettre une fiche de candidature Safer répondant à toutes les conditions du dossier dans les délais indiqués,
- doit présenter un projet. Ce projet doit être **synthétique** (si le projet dépasse 1 000 caractères, la Safer s'autorise à reformuler pour une présentation en instances) et **clair** (notamment sur les volets économique et environnemental),
- doit tout mettre en œuvre pour permettre l'établissement d'un contact (a minima téléphonique) avec le conseiller foncier Safer en charge du dossier dans l'hypothèse d'une candidature dématérialisée via l'outil SCL.



● Bâti ○ Non bâti ◐ Foncier avec bâti ■ Location □ Vente ▣ Location et vente ▲ Occupé ▲ Libre **Date limite de dépôt : 11/05/2026**

Commune	Lieux-dits	Ha	a	ca			
<b>14 CALVADOS - 02 31 47 23 60</b>							
CLARBEC	Le Gd Herbage, La Planche Patin	05	38	00	○	□	▲
Parcelles en nature d'herbage.							
VALDALLIERE	LES SAULES	1	95	60	○	□	▲
Parcelle de labour avec partie boisée pour 20 a environ							
AURSEULLES	La cour aux planches, le moulin, l'herbage du pont	0	54	23	○	□	▲
Parcelles en nature d'herbages sauf 3a 82ca de bois taillis.							
JUAYE-MONDAYE	Le clos du bois	2	63	18	○	□	▲
Une parcelle de terre en nature de labour, louée par un bail rural, louée par bail rural.							
<b>50 MANCHE - 02 31 47 23 64</b>							
BOURGVALLEES	Les Gouvetieres	0	65	56	○	■	▲
Attribution en jouissance par intermédiation locative							
SAINTE MERE EGLISE	Pièce de la Sanerie, Le Clos de Graisse, Pré du Clos & La Grande Pièce	21	55	60	○	□	▲
SAINTE VIGOR DES MONTES	La Guérinière	2	58	29	○	□	▲
ST MARTIN DE BONFOSSE	Le Pré du Jardin Marchand	0	93	00	○	□	▲
PONT HEBERT	La Huberdiere	3	82	93	○	□	▲
PONT HEBERT	La Huberdiere	4	27	79	○	□	▲
THEREVAL	La Juganniere, l'hôtel denier de bas	11	42	48	○	□	▲
MONTEBOURG	Le Mont Rogneux & Le Mont Castre	1	88	60	○	□	▲
SAINTE AUBIN DE TERREGATTE	Lamdriere	7	80	70	○	□	▲
<b>61 ORNE - 02 31 47 23 67</b>							
MERRI	"Chemin de Madeville"	01	08	50	○	□	▲
Parcelle de labour (jouissance différée à l'enlèvement de la récolte en cours).							
<b>EXPLOITATION AGRICOLE</b>							
BEAUFAI	Grand Corru, 0543 rte de l'Aubette	21	16	70	◐	□	▲
Exploitation agricole de polyculture-élevage. Siège d'exploitation avec maison d'habitation et bâtiments d'élevage. Surface en vente de 21 ha 16 a 70 ca (dont 12 ha 50 a environ en herbage, 7 ha en cultures, une mare de 1 400 m <sup>2</sup> et un bois de 48 ares).							
<b>27 EURE - 02 35 59 66 97</b>							
LES PREAUX - EXTENSION : SELLES	SAVARY, LA VICOMTERIE, LE BOIS DE SELLES	13	95	90	◐	□	▲
Ensemble parcellaire avec bâtiments anciens à usage agricole							
SAINTE DENIS D'AUGERONS	LES CARRIERES	2	43	60	○	□	▲
Une parcelle de labour.							
LES HOGUES - EXTENSION : VASCOEUIL	LA VALLEE, LE GRAND ESSERT	15	33	21	○	□	▲
Parcelles de labour.							
EPAIGNES	La Forterie	1	40	71	◐	□	▲
Parcelles de prairie avec petites constructions et présence d'une mare.							
<b>BIENS SITUÉS DANS LA ZONE D'INTERVENTION DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL (CELRL)</b>							
MARAIS VERNIER	La Cotelette, Les Courtils, Les Labours du Marais	4	32	76	-	-	▲
ANNULE et REMPLACE la PUBLICITE du 12/02/2026 concernant les opérations AS 27 26 0007 – 27 26 0014 – 27 26 0015 Parcelles de prairie occupées situées dans le périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral.							
<b>76 SEINE-MARITIME - 02 35 59 66 93</b>							
MESNIL MAUGER	"La Ferme d'Hurpy" "La Cavalerie"	2	53	30	○	□	▲